

Le volet interne du programme de relations avec le monde de l'éducation vise essentiellement à susciter de l'intérêt et un débat sérieux en ce qui concerne les questions de politique étrangère. Pour atteindre cet objectif, le ministère délègue des conférenciers, organise des conférences et distribue de la documentation. Ainsi, en 1977, ces représentants ont organisé et animé quelque 140 conférences et colloques. A cela il faut ajouter quinze conférences spéciales données, à l'intention du personnel du ministère, par d'éminents journalistes, universitaires et dignitaires étrangers. Pour intéresser le monde canadien de l'éducation à la politique extérieure, plusieurs agents du service extérieur ont été détachés auprès d'universités canadiennes à titre de "professeurs invités". Ces agents sont déchargés de leurs responsabilités au ministère pendant une année scolaire, ce qui leur permet d'enseigner, d'écrire, d'effectuer des recherches, de donner des conférences et d'animer des colloques sur divers aspects de la politique étrangère du Canada et sur les relations internationales. Des fonctionnaires du ministère ont ainsi été détachés, en 1977-1978, auprès de l'université de la Colombie-Britannique et des universités Laval, Dalhousie et Mount Allison.

Le ministère des Affaires extérieures est de plus en plus conscient de la nécessité de coordonner son action avec celle des ministères provinciaux de l'Éducation et des universités, du Conseil des ministres de l'Éducation et des divers universités et collèges d'enseignement communautaire canadiens. Pour des raisons d'ordre constitutionnel, le ministère, ces organismes et ces établissements d'enseignement sont continuellement obligés de trouver de nouvelles formules de travail. Rares sont les programmes, ententes ou commissions mixtes qui sont élaborer ou créés sans la participation de divers secteurs du monde de l'éducation. Il va sans dire que ce genre de démarche nécessite temps et efforts, mais la République fédérale d'Allemagne, dont le régime constitutionnel est, comme on le sait, similaire à celui du Canada, a maintes fois démontré que le jeu en valait la chandelle.

### Sports

Au cours de la dernière décennie, la participation canadienne aux manifestations sportives internationales s'est développée d'une façon prodigieuse. Leur intérêt ayant au départ été aiguillonné par la présence d'athlètes canadiens dans des tournois et des compétitions internationales de hockey, de soccer et d'athlétisme, ainsi qu'aux Jeux olympiques et du Commonwealth, les Canadiens s'intéressent maintenant activement à toutes les disciplines sportives pratiquées dans le monde et aux épreuves internationales d'athlétisme. D'où un accroissement parallèle des interventions du ministère dans ce domaine.

Le but que vise le ministère dans le secteur des sports est similaire à celui qu'il poursuit dans le domaine de la culture en général, c'est-à-dire attirer l'attention des autres pays sur la diversité des réalisations canadiennes de qualité; donner aux Canadiens de talent la chance de s'épanouir au contact des étrangers et de l'ambiance qui caractérise les compétitions de niveau international; faire connaître aux Canadiens, et plus particulièrement aux athlètes, les exploits sportifs d'autres nations. Ainsi que nous l'avons déjà indiqué, le ministère des Affaires extérieures travaille en étroite collaboration avec le ministre d'État à la Santé et au Sport amateur, Santé et Bien-être social Canada, Sports et Loisirs Canada et le Centre national du sport et de la récréation, pour veiller à ce que le Canada se distingue à l'étranger dans ce domaine par l'excellence de sa participation.